

ASSOCIATION AMICALE
DES
Anciens Élèves du Collège de Bergerac

SEPTIÈME BULLETIN

NOUVELLE SÉRIE — N° 4

Octobre 1933 — Octobre 1934



BERGERAC
IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST

—
1934

ASSOCIATION AMICALE
DES
Anciens Élèves du Collège de Bergerac

SEPTIÈME BULLETIN

NOUVELLE SÉRIE — N° 4

Octobre 1933 — Octobre 1934



BERGERAC
IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST

1934



LIVRE D'OR DU COLLÈGE

Anciens Élèves morts pour la France

AUGIERAS Georges.	FOURNIER Léon.
AUROSSEAU René.	FRANC Roger.
AUROSSEAU Roger.	GADRAT Raoul.
AVEROUS-MALBE Jean.	GALLET Sem.
BARBARIN Louis.	GAY Emilien.
BARTHELEMY Fernand.	GENESTE Emile.
BASTIDE Pierre.	GOUBIER Raoul.
BEAUGER Emile.	DE GREZEL Maurice.
BELUGUE Albert.	GROSSETIE Gaston.
BENEY Georges.	GROSSOLEIL Jean.
BERTOUMESQUE Roger.	GUILLAUME Pierre.
BERTRAND André.	HERTZOG Albert.
BERTRAND Henri.	HERTZOG Henri.
BISSEY Jean-Jacques.	JANNOT Albert.
BOST John.	JAUBERT Jean.
BOUCHILLOUX Roger.	JOACHIM Marcel.
BRUNET Georges.	JOBIT André.
BRUNET Roger.	JOBIT Eugène.
CAPDEVILLE Hugues.	LABROUSSE Marcel.
CHAPEAU Charles.	LACOSTE Gabriel.
CHAUMONT Pierre.	LAFARGUE Robert.
COLLET Georges.	LAMBERT Urbain.
CONIL Robert.	DE LAPOYADE Jacques.
COSTES René.	DE LARROQUE André.
COUSSIERE André.	LAVALADE André.
DELAVAUD-DUMONTEIL P.	LESPINASSE Henri.
DELMAS Marcel.	LEVEQUE Henri.
DELOUIS Arthur.	LOUBIERE André.
DELOUIS Georges.	LUZIGNAN Honcré.
DOREAU Robert.	DE MADAILLAN Louis.
DUBUC Jacques.	MARCERON André.
ESCARAVAGE Paul.	MAUMONT Georges.
ESCUREYX Edouard.	DE MAYNADIER Christian.
EYMOND Paul.	MEDAN Marius.
FAISANDIER Maurice.	MESSERER Louis.
FLOURET Joseph.	MICHELET Francis.

MIRET Pierre.
MORDANT Pierre.
MOURGUET Yvan.
NOEL Marcel.
NOEL René.
PASCAL J.-F.
POUMEAU Henri.
POUMEAU Jean.
PUJOL François.
QUEYROU André.
REY René.
RICAUD René.
RIGAL Pierre.
RINGUET Jean.

DE RODELLEC DU PORZIC.
ROY Maurice.
SABOURIN Paul.
SALAGNE Paul.
SIMONDET Yves.
SIREYJOL Jean.
STEPHAN Maurice.
TAUTAIN René.
TEXIER Jean.
TEYSSANDIER René.
THOMAS Lucien.
VALETTE André.
VIEILLEFOND J.-Daniel.
VIEILLEFOND J.-Maurice.

Quelque longue que soit cette émouvante liste, elle est peut-être incomplète. Prière de nous signaler les noms qu'il faudrait hélas ! y ajouter.





Depuis la publication de notre dernier Bulletin, notre Amicale a fait, comme on le verra à la dernière page de cet annuaire, quelques pertes cruelles. Elle a à déplorer non seulement le décès de deux jeunes sociétaires des plus sympathiques, le docteur Quetin et Paul des Mesnards, mais aussi celui de son dévoué trésorier, Ernest Villadary. Dire de celui-ci qu'il remplissait ses fonctions avec la plus attentive exactitude, ce ne serait pas assez le louer : son zèle joyeux y apportait une sorte d'allégresse.

Le Comité a désigné pour lui succéder, Maurice Foucaud.

*

**

Notre secrétaire adjoint, Henri Lusignan, professeur d'espagnol au collège de Bergerac, a été nommé en la même qualité au Lycée d'Aurillac. Aux félicitations que nous lui adressons pour cet avancement, nous ajouterons les remerciements que nous lui devons pour la manière dont il s'acquittait de sa tâche, pour son activité et son entrain, pour sa souriante amabilité et sa collaboration toujours prête. Plus que personne, le secrétaire général de notre Association a pu apprécier toutes les qualités de son secrétaire adjoint.

Le Comité a désigné Robert Coq comme remplaçant d'Henri Lusignan.

L'Assemblée générale du 16 décembre devra ratifier le choix du nouveau trésorier et du nouveau secrétaire adjoint. Nous les remercions, l'un et l'autre, d'avoir accepté ces fonctions.

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

CHAPTER I
The first settlement in North America was made by the English in 1607 at Jamestown, Virginia. The colony was founded by a group of men sent by the Virginia Company of London. They were the first Englishmen to establish a permanent settlement in the New World. The colony was named in honor of King James I of England. The first year was a disaster, with many deaths due to disease and lack of food. However, the colony survived and grew. In 1619, the first representative assembly was held in Jamestown, known as the House of Burgesses. This marked the beginning of self-government in America. The colony continued to expand, and by 1620, a larger group of settlers, the Pilgrims, arrived on the Mayflower to found the Plymouth colony in Massachusetts. The Pilgrims were seeking religious freedom and a better life. They faced a harsh winter but survived through their faith and cooperation. The Plymouth colony became a model of self-governance and community. In 1620, the Massachusetts Bay Company was founded, and a larger group of settlers arrived in 1630. They established the Massachusetts Bay Colony, which became one of the most important and influential colonies in North America. The colony was founded by a group of Puritans seeking religious freedom and a better life. They established a strict code of laws and a representative assembly. The colony grew rapidly, and by 1630, it had become one of the most important and influential colonies in North America. The Massachusetts Bay Colony was a model of self-governance and community. In 1630, the Massachusetts Bay Company was founded, and a larger group of settlers arrived in 1630. They established the Massachusetts Bay Colony, which became one of the most important and influential colonies in North America. The colony was founded by a group of Puritans seeking religious freedom and a better life. They established a strict code of laws and a representative assembly. The colony grew rapidly, and by 1630, it had become one of the most important and influential colonies in North America.

CHAPTER II
The second settlement in North America was made by the English in 1607 at Jamestown, Virginia. The colony was founded by a group of men sent by the Virginia Company of London. They were the first Englishmen to establish a permanent settlement in the New World. The colony was named in honor of King James I of England. The first year was a disaster, with many deaths due to disease and lack of food. However, the colony survived and grew. In 1619, the first representative assembly was held in Jamestown, known as the House of Burgesses. This marked the beginning of self-government in America. The colony continued to expand, and by 1620, a larger group of settlers, the Pilgrims, arrived on the Mayflower to found the Plymouth colony in Massachusetts. The Pilgrims were seeking religious freedom and a better life. They faced a harsh winter but survived through their faith and cooperation. The Plymouth colony became a model of self-governance and community. In 1620, the Massachusetts Bay Company was founded, and a larger group of settlers arrived in 1630. They established the Massachusetts Bay Colony, which became one of the most important and influential colonies in North America. The colony was founded by a group of Puritans seeking religious freedom and a better life. They established a strict code of laws and a representative assembly. The colony grew rapidly, and by 1630, it had become one of the most important and influential colonies in North America.

CHAPTER III
The third settlement in North America was made by the English in 1607 at Jamestown, Virginia. The colony was founded by a group of men sent by the Virginia Company of London. They were the first Englishmen to establish a permanent settlement in the New World. The colony was named in honor of King James I of England. The first year was a disaster, with many deaths due to disease and lack of food. However, the colony survived and grew. In 1619, the first representative assembly was held in Jamestown, known as the House of Burgesses. This marked the beginning of self-government in America. The colony continued to expand, and by 1620, a larger group of settlers, the Pilgrims, arrived on the Mayflower to found the Plymouth colony in Massachusetts. The Pilgrims were seeking religious freedom and a better life. They faced a harsh winter but survived through their faith and cooperation. The Plymouth colony became a model of self-governance and community. In 1620, the Massachusetts Bay Company was founded, and a larger group of settlers arrived in 1630. They established the Massachusetts Bay Colony, which became one of the most important and influential colonies in North America. The colony was founded by a group of Puritans seeking religious freedom and a better life. They established a strict code of laws and a representative assembly. The colony grew rapidly, and by 1630, it had become one of the most important and influential colonies in North America.



STATUTS DE L'ASSOCIATION

I

BUT DE L'ASSOCIATION

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé une Association des Anciens Elèves, internes ou externes, du Collège de Bergerac, quelle que soit leur résidence.

ART. 2. — Cette Association a pour but de conserver et, au besoin, de renouveler ou d'établir des relations amicales entre les anciens élèves du Collège considérés comme membres d'une même famille.

ART. 3. — Elle se propose :

a) De venir en aide, par tous les moyens dont elle dispose, aux anciens camarades, à leurs veuves et à leurs enfants;

b) De fournir à des élèves méritants et peu fortunés (de préférence, fils d'anciens condisciples) les moyens de faire leurs études au Collège, ou de les compléter au delà dans les écoles spéciales ;

c) D'exercer une influence salubre sur les élèves actuels, soit en instituant, avec l'approbation de l'autorité académique, des prix destinés à stimuler leur ardeur au travail, soit en les soutenant de son appui moral au début de leur carrière;

d) D'adopter, après examen, toutes les mesures propres à rendre plus nombreux et plus faciles les rapports entre les membres de la Société.

II

ORGANISATION

ART. 4. — L'Association a son siège à Bergerac, au Collège, rue Lakanal.

ART. 5. — Pour être *membre titulaire* de l'Association, il suffira de justifier qu'on a été élève du Collège et de payer une cotisation annuelle de 15 francs.

ART. 6. — L'Association comprend en outre des *membres honoraires*, des *membres d'honneur* et des *membres bienfaiteurs*.

Sont *membres honoraires* toutes les personnes qui, acceptées par le Comité, paieront une cotisation annuelle de 30 francs.

Le Sous-Préfet, le Maire de Bergerac, le Principal et les Professeurs du Collège sont membres honoraires de droit.

Le titre de *membre d'honneur* pourra être décerné par le Comité à certains anciens élèves du Collège, faisant partie de l'Association.

Le titre de *membre bienfaiteur* est décerné par le Comité aux personnes qui témoigneront de leur sympathie à l'Association par une donation ou legs.

ART. 7. — Pour être *membre titulaire* il faut être présenté par deux membres de l'Association et agréé par le Conseil d'administration.

ART. 8. — Les cotisations des membres titulaires et honoraires sont recouvrables dans le courant du mois de mai de chaque année.

La cotisation peut être rachetée en versant une somme égale à vingt fois le montant de la cotisation annuelle (soit 300 francs pour les membres titulaires, et 600 francs pour les membres honoraires).

ART. 9. — Les élèves du Collège appartenant au 2^e cycle peuvent être admis dans l'Association comme pupilles en versant une cotisation annuelle de 6 francs.

III

ADMINISTRATION

ART. 10. — L'Association est dirigée par un Comité composé de treize membres.

Les membres appelés à former le Comité sont nommés par l'Assemblée générale pour trois ans. Ils seront, dans une période de trois ans, renouvelés par tiers (à savoir quatre par an).

Sont seuls électeurs et éligibles les anciens élèves du Collège.

Le vote par procuration ou sous enveloppe fermée est admis.

L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité des suffrages exprimés.

Le renouvellement se fera les deux premières années par voie de tirage au sort; les années suivantes, par voie d'ancienneté de nomination.

Le Bureau du Comité comprend: un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire, un Secrétaire adjoint, un Trésorier et sept Administrateurs.

Le Président et les Vice-Présidents sont pris parmi les membres du Comité et sont nommés directement par l'Assemblée générale.

Le Secrétaire, le Secrétaire adjoint et le Trésorier sont choisis par le Comité.

Les membres du Comité sont rééligibles.

ART. 11. — Le Comité se réunit toutes les fois que son Président juge convenable de le convoquer pour régler toutes les affaires relatives à l'Association.

Pour que les délibérations du Comité soient valablement prises, la présence de six membres est indispensable. En cas de partage la voix du Président est prépondérante.

Dans le cas où, par suite de décès ou démissions, le nombre des administrateurs serait réduit à moins de six, il serait convoqué une Assemblée générale extraordinaire.

En cas de décès d'un ou de deux membres, l'Assemblée pourvoira à son remplacement dans la première Assemblée générale qui suivra le décès.

Le Comité présente les membres nouveaux à chaque Assemblée générale et mentionne les membres décédés depuis la dernière Assemblée.

Il décide sur les cas d'indignité qui peuvent se présenter.

Le membre jugé indigne a le droit d'en appeler à l'Assemblée générale, qui prononce définitivement. Le Bureau décide des radiations qu'il y aura lieu de faire, fondées sur le non paiement de deux cotisations successives.

ART. 12. — Toute discussion ou manifestation politique ou religieuse est expressément interdite.

ART. 13. — Toutes communications et toutes demandes de secours seront adressées au Président du Comité.

Les secours seront délivrés par le Trésorier sur un mandat du Président et en vertu d'une délibération du Comité, mais sans que rien dans les écritures révèle le nom de la personne à laquelle les secours seront adressés.

IV

DISPOSITIONS SPÉCIALES

ART. 14. — Tout membre de l'Association qui croirait avoir à proposer des modifications aux présents Statuts, devra, quinze jours avant l'époque fixée pour l'Assemblée générale annuelle, les communiquer au Comité qui, après examen, les soumettra avec son avis au vote de cette Assemblée.

ART. 15. — Les ressources de l'Association se composent :

- 1° Du produit des cotisations;
- 2° Du produit de ses biens;
- 3° Du produit des dons et subventions.

ART. 16. — Les recettes seront déposées à la Caisse d'Épargne de Bergerac, en attendant leur emploi.

ART. 17. — Le Trésorier ne pourra avoir en caisse plus de 1.200 francs. Il sera tenu de déposer l'excédent de cette somme, conformément à l'art. 16.

ART. 18. — Les excédents de recettes atteignant le chiffre de 4.500 francs seront placés en rente sur l'État.

ART. 19. — L'Assemblée générale se réunira une fois par an, le jour du banquet annuel de l'Association.

Chaque membre sera prévenu du jour, du lieu et de l'heure de cette Assemblée, ainsi que de toute Assemblée extraordinaire, par lettre individuelle et au moins huit jours à l'avance. Les délibérations seront prises à la majorité des membres présents et quel qu'en soit le nombre.

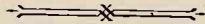
ART. 20. — A la fin de chaque année paraîtra, si les fonds en permettent l'impression, un Bulletin qui contiendra les Statuts, fera connaître les actes de l'Association et donnera la liste de ses membres, avec leur profession et leur adresse.

ART. 21. — En cas de dissolution, les fonds libres, au moment de la dissolution, seront dévolus par le Comité chargé de la liquidation, à la fondation perpétuelle de bourses ou de prix à décerner à des élèves du Collège, ou à telle œuvre de bienfaisance par lui désignée.

La dissolution de l'Association ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale et à la majorité des trois-quarts des membres présents.

ART. 22. — Tout membre de l'Association qui accomplira son service militaire sera dispensé, pendant la durée de son service, de payer la cotisation.

ART. 23. — Aucune modification aux Statuts ne pourra être admise qu'à la majorité des membres présents à l'Assemblée générale.





AVIS

L'année financière part du mois d'octobre.

Le Trésorier de l'Association est

M. MAURICE FOUCAUD

Agent général de la Compagnie d'assurances « LE SOLEIL »

16, Rue Mounet-Sully - BERGERAC

C'est donc à cette adresse que les Sociétaires sont priés de verser ou d'envoyer, pour l'année qui va d'Octobre 1934 à Octobre 1935, leur cotisation (15 francs. *Chèque postal: Compte courant n° 389-90, de Bordeaux*). Ils éviteront ainsi les frais, onéreux, de recouvrement des quittances.

Nous prions instamment les Sociétaires :

1° De faire autour d'eux de la propagande et des recrues ;

2° D'indiquer exactement leurs nom, prénoms, adresse, profession, titres et décorations — renseignements qui manquent souvent au Secrétaire.

L'envoi d'une carte de visite semble être le moyen le plus simple de lui donner ces renseignements.

Tout membre de l'Association qui accomplit son service militaire est dispensé pendant la durée de son service de payer la cotisation (art. 22 des Statuts).

Il existe, à Paris, une *Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac*, dont les membres se réunissent, plusieurs fois l'an, en de fraternels banquets où se retrouvent des camarades du temps jadis, où se nouent des relations agréables qui peuvent, le cas échéant, être utiles.

Pour faire partie de cette succursale parisienne de notre Association bergeracoise, il suffit d'adresser une demande d'inscription à M. PIERRE LALE, sous-Directeur de « La Nationale », 10, place d'Anvers, Paris (9^e).





Assemblée Générale du 17 Décembre 1933

Etaient présents :

MM. Bourzac, Boyer, Brassem Camille;
Doudet;
Eymerit, Eyraud Pierre;
Foucaud;
Gaillard, Garrigue, Geneste, Goulard, Grégoire;
Lorec, Lusignan Henri;
de Madaillan Pierre, Matignon, Millard;
Pariet, Pinquet Noël;
Rousseau Pierre;
Tamarelle Paul;
Villadary Ernest.

— On constate l'augmentation sensible des adhérents, qui sont au nombre de 153.

— Le troisième Bulletin de la nouvelle série a été tiré à 250 exemplaires, dont un certain nombre destinés à la propagande.

— Une couronne sera offerte à tout sociétaire décédé — si le Comité est avisé à temps.

— Conformément à l'article 10 des Statuts, il est procédé au renouvellement de quatre membres du Comité. Les membres sortants étant rééligibles, MM. Lusignan, Villadary, Eyma et Eyraud sont maintenus dans leurs fonctions à l'unanimité.

— On décide de renouveler pour 1934 le crédit mis à la disposition de M. le Principal du Collège pour lui permettre l'achat de quelques livres qui seront, dans chaque classe, la récompense du meilleur élève. Ce crédit sera de 300 à 400 fr.

— La liste des anciens élèves du Collège de Bergerac morts pour la France sera désormais publiée en première page du Bulletin.



Situation Financière au 1^{er} Octobre 1934

Recettes

En caisse au 1 ^{er} octobre 1933.....	4.616 90
Cotisations du 1 ^{er} oct. 1933 au 1 ^{er} oct. 1934...	2.070 00
Arrérages des titres de rentes.....	94 50
Don (Docteur Nadaud)	35 00
	<hr/>
TOTAL.....	6.816 40

Dépenses

Participation aux frais du banquet (invités, service, vins, etc...)	466 00
Fournitures de bureau et frais de correspondance..	148 70
Compte Lefebvre (Prix p ^r les élèves du Collège) ..	354 55
Frais pour encaissement de cotisation.....	25 50
Compte Castanet (Bulletin, circulaires, impr. div.) .	685 00
Couronnes mortuaires.....	175 00
Donné à Mme Blondy, concierge au Collège....	10 00
Perte des valeurs de rentes et frais de gestion du compte courant postal)	59 10
	<hr/>
TOTAL.....	1.923 85

Récapitulation

Recettes	6.816 40
Dépenses	1.923 85
	<hr/>
Excédent de Recettes.....	4.892 55

Le Trésorier: FOUCAUD.



RÉUNIONS DU COMITÉ

Mars 1934. — L'Union des Associations des Anciens Elèves des Lycées et Collèges français a invité notre Amicale, qui fait partie de cette Union, à déléguer un représentant au Congrès de Strasbourg, lequel devait se tenir pendant les vacances de Pâques.

Aucun des membres du Comité ne s'étant trouvé libre à cette date, il a été décidé d'écrire à un camarade, le docteur Pierre Nadaud, électro-radiologiste à Colmar, pour le prier de vouloir bien accepter cette délégation. M. le docteur Nadaud y a consenti et a assisté, à titre officiel, à la séance d'ouverture. — Ajoutons que notre camarade n'a pas voulu être remboursé de ses frais.

Nous le remercions pour le service rendu et pour sa générosité coutumière.

2 Novembre 1934. — Le Comité désigne MM. Coq et Foucaud pour remplacer MM. Lusignan, secrétaire adjoint, et M. Villadary, trésorier.

La date du Banquet est fixée au dimanche 16 décembre, à midi, à l'Hôtel de Bordeaux, place Gambetta.

Prix du banquet: 30 francs (service compris).

La visite au nouveau Principal du Collège est fixée au mardi 6 novembre.





RAPPEL DES PRIX
DE
L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELÈVES

- Année 1909. — FLOURET MARCEL.
— 1910. — MORIZE MARCEL.
— 1911. — GARRIGUE HENRI.
— 1912. — TALBOOM HENRI.
— 1913. — SEQUESTRE PIERRE.
— 1914. — GARDES JEAN.
— 1915. — DELMAS PIERRE.
— 1916. — ROUGIER RENÉ.
— 1917. — JAUBERT JEAN.
— 1918. — HARTANÉ MARCEL.
— 1919. — FOURNIER JEAN.
— 1920. — VIROL MAURICE.
— 1921. — ESCORNE ALBÉRIC.
— 1922. — FAVEREAU GEORGES.
— 1923. — DELPLA JEAN.
— 1924. — CHEVASSUS ANDRÉ.
— 1925. — CAPET CAMILLE (1).

(1) A partir de cette date, la distribution des prix aux élèves de notre Collège a été supprimée et remplacée par une fête scolaire qui réunit fraternellement l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire. Notre Association a dû, cesser, par conséquent, d'offrir le Grand-Prix d'Honneur qui fut, de 1909 à 1925, la récompense du meilleur mathématicien ou du meilleur philosophe. Mais, depuis 1931, elle met chaque année à la disposition de M. le Principal du Collège un crédit suffisant pour permettre de donner un livre à l'élève le plus méritant de chaque classe.



Banquet du 17 Décembre 1933

Le banquet de l'Amicale a eu lieu le dimanche 17 décembre, à midi, à l'Hôtel de la Dordogne.

Le menu, servi par le camarade Pinquet, n'était rien moins que menu : il était copieux, il était friand : un régal pour les appétits les plus ouverts et pour les plus fines bouches. Jugez-en :

HORS-D'ŒUVRE VARIÉS
SAUMON A LA PARISIENNE
LIÈVRE A LA ROYALE
MÉDAILLONS DE FOIE GRAS AU PORTO
CÈPES A LA BORDELAISE
PINTADES TRUFFÉES
SALADE DE SAISON
PLOMBIÈRE AUX FRUITS
PETITS FOURS
CORBEILLES DE FRUITS
CAFÉ — FINE

VINS

BERGERAC BLANC ET ROUGE EN CARAFES
VINS VIEUX DES CAMARADES
CHAMPAGNE DU PRÉSIDENT

La bonne chère mérite d'être arrosée congrûment. Fi donc, en nos banquets, des vins ordinaires ! Du commencement à la fin on y peut déguster des vins d'élite — offerts, cette année, par quelques sociétaires : MM. Collet, Domenget de Malauger, Eyma, Goulard, Pinquet, et par les soins de notre Association elle-même.

Autour des tables qui réunissaient soixante et un convives (1) se retrouvaient des camaraderies, se rajeunissaient des amitiés anciennes, dans l'animation d'une franche gaieté, qui mêlait et confondait tous les âges.

Le champagne présidentiel donna le signal des discours traditionnels: heure oratoire pour ceux qui prirent la parole, intermède de silence pour les autres, qui n'interrompirent leur audience que pour faire éclater leurs bans.

Applaudissements bien mérités, d'ailleurs: car il y avait, dans ces discours, de l'éloquence sans grandiloquence, de poétiques rappels du passé, de l'émotion, de l'esprit.

On lira dans ce bulletin les allocutions dont le texte nous a été communiqué: celles de MM. le docteur Rousseau, président; Borderie, sous-préfet; Prost, principal du Collège; Paul Petit, secrétaire.

M. le docteur Simounet, député-maire, n'avait pas de « papier ». C'est son habitude en nos réunions. Pourtant, au cours du repas (son voisin de table l'atteste), il n'eut pas l'air préoccupé par l'improvisation à laquelle il devait fatalement se livrer, et qui fut du reste très réussie: aimable, cordiale, galante même, puisqu'il suggéra l'idée d'une union de notre Amicale avec celle des anciennes élèves du Collège de jeunes filles. Projet souriant, certes, mais qui reste à l'état de projet: c'était l'occasion d'en parler, mais ce n'était pas le lieu de passer à la discussion des articles.

Après lui un de nos sociétaires, Garrigue, fit une causerie charmante que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. Avec finesse, avec une remarquable pré-

(1) S'étaient fait excuser: MM. l'abbé Blanc, Francis Cook, Jacques Dives, Edmond Lionnet, Guy des Mesnards, Roger Messerer, Roger Mirabel, docteur Pierre Nadaud, Georges Pommier, Raymond Roujean, Raoul Saignette, Jack Tamarelle, Pierre Truffier, Henri Vieillefond, Gaston Villadary.

cision dans les souvenirs évoqués, il parla du Collège et de quelques-uns de ses professeurs; il cita même et commenta un passage du discours de l'un d'eux, que celui-ci croyait bien oublié : ce n'est pas la mémoire du cœur qui manque à notre camarade, ni la facilité verbale, ni la délicatesse de touche.

Signalons enfin que le jeune philosophe Penaud, un des deux potaches invités par notre Association, fit ses débuts dans l'art oratoire en adressant à ses aînés des remerciements bien sentis.





Discours du Président, M. le docteur ROUSSEAU

Les premières neiges ramènent la migration annuelle des membres de l'Association vers l'Assemblée générale et le Banquet amical où nous avons coutume de fêter, avec les jours enfiés, la résurrection du passé. Et la migration s'est effectuée cette année, aussi régulière, aussi nombreuse, dans le cadre des flocons blancs qui tombent sur la ville.

Mais pourquoi faut-il que des camarades dont nous aimions la présence ne soient plus ici, à la place qu'ils occupaient parmi nous ?

M. Belugue ne fera pas entendre sa belle voix, retenu par un deuil cruel qui attriste notre Association. Notre jeune ami le docteur Quetin, de Sainte-Foy-la-Grande, qui, l'an dernier, en face de moi, rayonnait de toute sa joie de vivre, s'est éteint voici quelques semaines, emporté par un mal rapide, inexorable. Aux familles de ceux qui ne sont plus, nous adressons le souvenir ému et la chaude sympathie des Anciens Elèves du Collège de Bergerac. Notre société ne doit-elle pas tenir une petite place près de ceux de ses membres que le sort a frappés ?

Aussi bien, mes chers camarades, le charme de notre Association ne vient-il pas de ce que, fille des souvenirs communs de l'enfance, elle est un calme foyer, une étape de repos dans une vie de plus en plus agitée par la fièvre, par les remous des conditions actuelles, économiques et sociales ?

Ici, pas de vaines passions, pas de haines, pas de revendications qui laissent le cœur ulcéré... Le feu intérieur qui nous anime n'est que celui qu'allume le vin de nos coteaux...

Aussi, n'est-il pas de crise économique, pas de crise de régime — alimentaire, bien entendu pour ceux que de fallacieux conseils médicaux privent des plaisirs de la table — pas de crise de froidure ou de pluie, qui puisse nous empêcher de nous asseoir à des tables amies.

Car la fête de notre Association est la fête de l'Amitié —

amitiés retrouvées, amitiés nouvelles, issues d'un passé commun, le Collège, où, sur les mêmes bancs, nous avons eu nos premières peines et nos premières joies.

Montaigne, dont l'existence s'illumina d'une belle amitié, celle de La Boétie, nous avoue que, privé de son illustre compagnon, il se mit à courir les filles. J'espère que nos camarades absents n'en seront pas réduits à une aussi fâcheuse extrémité.

S'ils n'ont pu répondre à notre appel, ils n'oublieront pas, de plus en plus nombreux, de grossir nos rangs, pour apporter leur contribution à notre petit trésor, et nous permettre de bien-faisantes libéralités. Peut-être le jour n'est-il pas éloigné où nous pourrions aider des camarades peu fortunés dans l'éducation de leurs fils. Ainsi, notre société fera-t-elle œuvre utile, en veillant sur notre Collège, en attendant que les jeunes viennent monter la garde à leur tour.

C'est aux succès des jeunes que je lève mon verre. A vous, mes chers amis, que vos camarades ont désignés pour les représenter auprès de vos Anciens.

Je bois à M. le Sous-Préfet de Bergerac, qui a accepté en toute simplicité notre invitation. Nous avons arraché M. le Sous-Préfet, un soir, votre vice-président, M. Cantellauve, et moi, à l'audition d'ondes musicales où il se délassait de ses fonctions; mais, loin de nous en vouloir, il nous a accueillis avec cette bonne grâce souriante que nous lui connaissons tous; —

à notre camarade maire et député, M. Simounet, qui couvre de son ombre tutélaire notre Collège et qui, après avoir modernisé la ville, saura rajeunir les murs où il a vécu sa jeunesse; —

à M. le Principal, qui met le meilleur de lui-même à diriger l'instruction et l'éducation de nos fils, et que nous remercions de tout cœur d'être venu parmi nous raccorder ainsi le Présent au Passé; —

à notre animateur, à notre secrétaire général, à notre maître, M. Petit, qui, lui aussi, a tenu à répondre à la plus affectueuse des sollicitations; —

à notre traiteur enfin, notre camarade Pinquet, qui sut nous composer le plus exquis des menus; —

à vous tous, chers camarades, à la longue vie et à la prospérité de notre Association.

Discours de M. BORDERIE, Sous-Préfet

MESSIEURS,

L'an dernier, à peine arrivé à Bergerac, j'ai eu le grand plaisir de prendre contact avec vous et nos relations se sont, dès la première fois, établies si cordiales qu'il me semble aujourd'hui avoir toujours été des vôtres et que je me prends à me considérer presque comme un ancien élève de votre Collège.

C'est qu'en des réunions aussi aimables, les sympathies vont vite; et puis, n'avons-nous pas, pour nous comprendre mieux, ces souvenirs de jeunesse qui montent vers nous en un flot tumultueux dès que nous nous retrouvons entre condisciples ?

Ces agapes fraternelles ne ressemblent-elles pas à nos repas au réfectoire qui constituaient pour nous la vraie récréation, le repos parfait de l'esprit ?

J'ai à peine besoin de vous dire que je ne vois pas cette ressemblance dans la qualité ni dans l'ordonnance du menu, à moins d'admettre, pour la gastronomie aussi, que les extrêmes se touchent.

Il y a également une autre différence que je tiens à souligner : nous n'étions pas habitués à recevoir à notre table ceux que nous appelions irrévérencieusement « les huiles ». Ni M. le Principal, ni MM. les Professeurs ne venaient partager nos repas. Pure discrétion, sans doute : je ne leur reproche pas leur abstention passée qui nous fait mieux goûter le charme de leur présence aujourd'hui, alors que nous comprenons quels véritables amis ils étaient pour nous.

Mais où la ressemblance est frappante entre nos repas de Collège et vos dîners annuels, c'est par la camaraderie et l'amitié qui président à ces réunions, comme elles régnaient en maîtresses dans nos réfectoires.

En effet, ce qu'il y a de plus beau, à mon sens dans les

années de lycée, ce qu'on ne peut guère, je crois, rencontrer ailleurs au même degré, c'est « le culte de la parfaite amitié ».

Peut-être existe-il dans l'éducation que nous avons reçue de petites faiblesses reprochables: ces faiblesses ne tiennent pas contre la loyauté, la franchise et l'esprit d'entraide que nous avons vus de tradition dans nos établissements.

Issus des origines et des mondes les plus divers, intelligence du peuple, bourgeois de la ville, bourgeois de la terre, produits des carrières libérales de tout ordre, nous étions tous jetés dans le même creuset où se fondaient ensemble les préjugés de classe, où s'établissaient des influences réciproques, où s'élabo- raient des sympathies d'une vie entière dans le plus splendide mépris des considérations d'origine.

Il est quasi-exceptionnel dans la vie de se créer des amitiés vraiment dignes de ce nom, passé la vingt-cinquième année. Par contre, les liens qui ont subi l'épreuve du lycée représentent pour nombre d'entre nous la forte proportion de leurs relations vraiment cordiales et durables.

Un simple regard circulaire autour de cette table me confirme dans cette opinion, et c'est à l'amitié qui nous réunit tous que je veux lever mon verre en vous remerciant du fond du cœur de m'avoir permis d'assister à une telle manifestation de la fidélité et du souvenir.

MESSIEURS,

Je bois à vos santés, à celle de vos familles, au Collège, à sa prospérité et à celle de la ville de Bergerac, administrée d'une manière si clairvoyante par un de vos camarades.



Discours de M. PROST, Principal du Collège

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Je vous remercie bien cordialement du témoignage de sympathique attachement que vous donnez à l'Université en associant à votre banquet annuel le Principal du Collège.

C'est la deuxième fois que j'ai l'honneur de m'asseoir à votre table, et je vous avoue que j'éprouve un bien vif plaisir à oublier les soucis professionnels et à goûter au milieu de vous quelques instants d'agréable détente.

En réveillant des souvenirs communs de spirituelles malices, vous resserrez des liens d'amitié nés sur les bancs du Collège — à l'âge où les âmes sont neuves et se livrent sans esprit de retour.

N'est-ce pas, en effet, sur les bancs du Collège que vous avez trouvé cette bonne et franche camaraderie qui vous laisse pour toute la vie son charme intime et pénétrant ?

N'est-ce pas au Collège que vous avez commencé l'apprentissage de la vie sociale avec ses rudesses et ses douceurs ? — de la solidarité avec tout ce qu'elle comporte de bienfaits et de sacrifices ? Chez vous, les premières impressions ont survécu à l'époque qui les a vues naître — et, aujourd'hui encore, vous en ressentez l'écho dans cette réunion annuelle où règnent en maîtresses la gaieté et la bonne humeur.

Etre gai à l'occasion, n'est-ce pas la meilleure façon d'être sérieux quand il le faut ?

Je suis de ceux qui pensent qu'entretenir la gaieté dans le monde est une œuvre morale et utile.

Mais, si je me suis levé, c'est surtout pour vous remercier, au nom de l'autorité académique, en mon nom personnel et au

nom de mes dévoués collaborateurs, de l'intérêt constant que votre Association porte à notre vieux collège.

C'est que votre Association n'a pas pour but seulement de renouer et de faire durer pour la vie les relations et les liens d'amitié contractés au Collège. Elle est une de ces généreuses créations qu'inspire la véritable fraternité: l'esprit de parti, ordinairement si injuste et si aigre, n'y pénètre pas. Vous avez compris que la chaîne ne devait pas être rompue entre les frères aînés et les plus jeunes, entre les pères et les enfants, — que vous deviez à vos successeurs votre appui et vos encouragements. Vous estimez avec raison qu'on a le cœur bien étroit quand on le remplit tout entier de soi-même sans y réserver une place pour autrui.

Ainsi, Messieurs, votre œuvre ne sera pas stérile. Votre exemple, le succès de tant d'hommes distingués que vous comptez dans vos rangs, ne peuvent manquer d'éveiller chez nos élèves une féconde émulation.

N'êtes-vous pas, en effet, vous qui occupez les situations les plus variées dans toutes les branches de l'activité sociale, un témoignage vivant de la bonne éducation, de la solide instruction que l'Université s'efforce de donner à ses élèves ? N'êtes-vous pas, pour les familles, les plus sûres garanties de tous les avantages que leurs enfants trouveront chez nous ?

Nous considérons donc, Messieurs, comme un devoir de vous remercier, pour la jeunesse, du patronage que vous exercez. Nous vous en remercions aussi pour l'Université, car vous avez prouvé que son éducation — comme son enseignement — laissent des traces durables, et que les mères qui semblent parfois un peu sévères, un peu grondeuses, sont encore celles qui savent le mieux élever leurs enfants.

Pour nous, administrateurs et professeurs, nous nous efforcerons de répondre à vos vœux en formant une génération ferme par l'esprit et par le cœur.

Nous vous demandons, en retour, de continuer à rester fidèles à l'Université qui vous a élevés avec tant de sollicitude et de désintéressement.

Conformément à une heureuse tradition, vous avez invité deux de nos grands élèves à s'asseoir au milieu de vous.

Dans cet aimable geste, ces jeunes gens ne verront pas seulement la récompense de leur travail. Ils prendront, à coup sûr, en présence du bien que vous faites et du plaisir que vous éprouvez à vous revoir, la résolution de s'affilier, eux aussi, à l'Association sans attendre qu'ils aient définitivement quitté les bancs du Collège. A eux je dirai donc : « Unissez-vous, ne vous isolez pas. Quelle que soit la carrière que vous aurez choisie, gardez à vos souvenirs un foyer auquel votre pensée puisse se rattacher. En restant fidèles à vos amitiés, vous resterez fidèles à vous-mêmes. »

Je leur recommande, au moment où l'abri protecteur de leur adolescence va se fermer pour eux, de ne pas oublier la maison où ils auront trouvé leurs joies les plus vraies : des rivalités sans haine, des victoires sans présomption, des défaites sans amertume. Ils ne tiendront pas rancune à leurs maîtres des petites misères qu'ils y auront endurées...

Qu'ils sachent bien, — je leur en donne l'assurance, — qu'ils trouveront toujours ici l'appui qui pourra leur être utile et que nous applaudirons à leurs succès futurs, comme nous nous sommes réjouis de leurs succès passés.

MESSIEURS,

Permettez-moi, en terminant, de lever mon verre en l'honneur de M. le Recteur qui préside avec autant de distinction que de bienveillance aux destinées de l'Académie de Bordeaux ; —

puis de votre si dévoué, si sympathique président, M. le docteur Rousseau, qui, malgré une vie consacrée au soulagement des misères humaines, ne ménage ni son temps ni sa peine pour assurer et augmenter la prospérité de l'Association ; —

puis de M. le sous-préfet, membre de notre Bureau d'administration, qui, comme nous, ancien élève de l'*Alma Mater*, ne néglige aucune occasion de nous manifester sa bienveillante sympathie.

Je bois à M. le docteur Simounet, député-maire, qui est auprès de l'administration supérieure un défenseur actif de nos intérêts, toujours éloquent, toujours écouté. Grâce à lui, nos internes sont bien nourris, bien soignés, nos locaux de mieux en mieux aménagés, de plus en plus confortables.

Je crois être votre interprète, Messieurs, en le priant d'agréer l'hommage de notre respectueuse reconnaissance.

Je bois enfin à notre cher secrétaire, M. Petit, —

à vous tous, Messieurs, à vos familles et à la prospérité sans cesse croissante de votre chère Association, inséparable de celle du Collège.

Discours du Secrétaire, P. PETIT

Je n'ai pas pu venir ici *pedibus cum jambis* (vous voyez que je sais encore du latin!) : j'en aurais été fort empêché. Mais j'ai voulu y venir tout de même, j'y suis, et ce m'est une joie. J'ai le plaisir d'y retrouver quelques contemporains, d'anciens condisciples, d'anciens élèves qui ont oublié sans doute — à moins, peut-être, qu'ils ne le regrettent — le temps déjà lointain où, du haut de ma chaire, je les foudroyais, à l'occasion, de mes paroles irritées. *Verba et voces praeterea quae nihil* : ces algarades professionnelles ne me laissaient aucun ressentiment. J'aimais mes élèves, même quand on ne l'aurait pas dit.

Une autre raison qui fait que je me sens tout ragaillard par ma présence à ce banquet, c'est que je puis ainsi me prouver à moi-même que je compte encore parmi les vivants, et même, comme aujourd'hui, parmi les bons vivants. En serrant vos mains amies, en prenant part à votre liesse, je me retrouve moi-même, le corps diminué, mais l'âme intacte, toujours fier de rester votre secrétaire, même à l'état de modèle réduit. Réduit, ce n'est que trop visible. Modèle? On pourrait en disputer.

Le dommage que j'ai subi me fait penser à un propos de Mécène, que rapporte La Fontaine dans une de ses fables :

Mécénas fut un galant homme;

Il a dit quelque part: « Qu'on me rende impotent,

Cul de jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme

Je vive, c'est assez, je suis plus que content. »

Il avait raison. Comme on aime la vie! Qu'elle est douce, la lumière du ciel!

Mais ces misères physiques dont parle Mécénas, et auxquelles se fût résignée, plutôt qu'à la mort, ce que La Fontaine appelle sa « galanterie », ces misères ne nous laissent pas seulement en possession du plus précieux des biens, s'il est vrai que, dans

la hiérarchie des biens de ce monde, le premier soit de « persévérer dans l'être ».

Les jambes coupées, croyez-m'en, ne rapetissent que la taille. A condition que la maison mère soit solide, la liquidation de ces succursales déficitaires laisse subsister bien des ressources: la vie affective et sentimentale, les chimères de « la folle du logis », la curiosité de l'esprit, l'agrément varié des lectures, le commerce charmant de quelques amitiés, le bavardage (vous le voyez!) — sans parler (que la Faculté me pardonne!) du plaisir défendu, et d'autant plus délicieux, de maintes demi-cigarettes.

La souffrance elle-même nous sert: elle imprime à la pensée un pli méditatif; elle nous impose ou nous suggère des leçons de stoïcisme, c'est-à-dire d'énergie morale :

Sois sage, ô ma douleur, et tiens-toi plus tranquille...

Elle nous incline à un certain optimisme par la comparaison de notre sort avec des destinées plus cruelles... Nous en connaissons... Ainsi l'attendrissement égoïste sur nous-même s'élargit et s'ennoblit jusqu'à devenir un sentiment d'humaine pitié.

Messieurs et chers Camarades, je n'insiste pas sur les avantages et les bienfaits d'une double amputation; j'aurais beau dire, je ne vous convainrais pas. Trouvez-vous à mes propos un accent trop personnel ? Pardonnez-le moi en considérant que je suis un rescapé de date récente et que, si j'ai parlé de mes propres épreuves, c'est avec une certaine bonne humeur, qui n'est pas, je crois, d'un mauvais exemple.

Aussi bien, je n'ai pas encore dit ce qui me tenait le plus à cœur. Le voici.

Il y a dans cette salle, parmi les anciens de notre Collège, quelqu'un qui y fut jadis un excellent élève: en 1897, il eut le prix d'honneur de composition française dans la classe de rhétorique. Cet homme qui jouit d'une autorité, d'une réputation bien établies, est le plus simple, le plus modeste et le meilleur des hommes. Il m'a gardé, à travers les ans, une affection touchante; aux heures d'angoisse, il m'a réconforté; et par deux fois, en m'opérant, il a vaincu « les Parques blêmes » qui prétendaient me rayer — déjà! — du nombre des humains.

Puisqu'il se trouve, par une heureuse fortune, que celui qui a sauvé votre secrétaire est en même temps notre président, vous me feriez plaisir, Messieurs et chers Camarades, en battant un ban bien appuyé en l'honneur du docteur Pierre Rousseau.

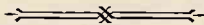
*

**

Après les discours, ce fut la détente exubérante, le libre abandon aux gais propos et joyeux devis.

On eut le plaisir d'applaudir — et comment! — la voix magnifique de Goulard, fort ténor; l'art de Dagsan dans le chant et la déclamation; les chansonnettes comiques de Prévot et Roudier; le naturel savoureux de Grégoire dans ses patoiseries.

Et voilà — refroidi et figé en quelques mots — ce que fut une demi-journée de liesse. Les Latins marquaient d'une pierre blanche — *albo lapillo, candidissimo calculo* — les heures légères où s'oublent, un moment, les soucis, les inquiétudes, les menaces. Jouissons de ces heures à l'occasion. Les cailloux blancs, antiques symboles des petites ou des grandes joies, on ne les trouve pas tous les jours sur le chemin de la vie.





1933-1934

COMITÉ D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT :

M. le Docteur ROUSSEAU. — 22, boulevard Maine-de-Biran - Bergerac.

VICE-PRÉSIDENTS :

M. Albert CANTELLAUVE. — Rue du Temple, faubourg de la Madeleine - Bergerac.

M. Jules ROLLAND. — 15, rue Thiers - Bergerac.

SECRÉTAIRE :

M. Paul PETIT. — 40, rue du 14-Juillet - Bergerac.

SECRÉTAIRE ADJOINT :

M. Robert COQ. — 88, rue Valette - Bergerac.

TRÉSORIER :

M. Maurice FOUCAUD. — 16, rue M.-Sully - Bergerac.

ADMINISTRATEURS :

MM. Roger COLLET. — Bd de l'Entrepôt, Bergerac

Jean EYMA. — 36, rue du Marché —

Pierre EYRAUD. — 30, rue Valette —

Albert FABRE. — 7, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac.

Gabriel GENESTE. — 12, avenue du Président-Wilson, Bergerac.

Edmond LIONNET. — 18, cours Victor-Hugo, Bergerac.

Pierre DE MADAILLAN. — « Le Perrou », par Gardonne (Dordogne).





Liste des Sociétaires

A

- ALARD (Henri), Propriétaire. — Theulet-Monbazillac.
AUDIT (Roger), Industriel. — 93 bis, rue de Pessac, à Bordeaux.

B

- BAUMELLE (Serge ANGLIVIEL DE LA), Propriétaire.
— Le Touron, par Bergerac.
BELUGUE (Albéric), Commerçant, Directeur du *Cercle Musical*, Officier de l'Instruction Publique. — 20, rue du Mourier, Bergerac.
BENZAËT (Jean), Ancien Elève de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux. — Avenue de Verdun, Bergerac.
BERTHOUMEYROUX (Jean), Pharmacien. — à Souillac (Lot).
BAYSELLANCE (Edmond - Séverin), Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur en chef de la Marine en retraite, Officier de la Légion d'Honneur. — Jaure, commune de Bergerac.
BLACHON (Michel), Industriel. — Eymet.
BLANC, Licencié en Droit, Curé de Campsegret et Saint-Julien (Dordogne).
BOCAGE (Marcel), Inspecteur de l'Enregistrement. — 18, rue Maudron, à Bordeaux.
BOUDET (Albert), Docteur en Droit, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre. — 13, rue Cyrano, à Bergerac.
BOURZAC (Charles), Docteur - Vétérinaire. — 28, rue Candillac, Bergerac.
BOUTITIE (André), Propriétaire, Croix de guerre. — Le Fleix.

- BOYER (Adolphe), Avocat. — 69, rue Neuve-d'Argenson, à Bergerac.
- BRANDA (Marcel), Avoué. — Avenue Wilson, Bergerac.
- BRASSEM (Camille), Huissier. — 3, cours Victor-Hugo, à Bergerac.
- BRASSEM (Robert), Huissier. — Saint-Vivien du Médoc (Gironde).
- BRISSEAU (Albert), Propriétaire, Croix de guerre. — 42, cours Victor-Hugo, Bergerac.
- BUREAU (Emile). — 111, rue de la Gare, à Ermont (Seine-et-Oise).

C

- CANTELLAUVÉ (Albert), Industriel. — Rue du Temple, faubourg de la Madeleine, Bergerac.
- CARMILLE (René), Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Colonel, Contrôleur de l'Armée, Officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre. — 30, avenue Brimborion, Sèvres (Seine-et-Oise).
- CHANTAL (Raymond-Joseph), Receveur des Postes et Télégraphes, Croix de guerre. — Hôtel des P. T. T., rue du Marché, Bergerac.
- CHARRIER (Jacques), Licencié en Droit, Rédacteur au Ministère de l'Agriculture. — 11, rue de Reims, Paris (XIII^e).
- CHARRUAUD (Albert), Directeur de l'*Union*. — Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- CHASSAGNE (Georges), Croix de guerre, Représentant de commerce. — Rue du 14-Juillet, Bergerac.
- CHEVALIER (Albert), Négociant. — *A la Grande Maison*, 17, rue du Marché, Bergerac.
- CHEVALIER (Alexis). — Rue Thiers, Bergerac.
- CHIEZE (Henri), Etudiant. — Rue Bertrand-Duguesclin, à Bergerac.
- CLAVERIE (Jean), Licencié en Droit, Juge de paix à Vergt (Dordogne).
- COLLET (Roger), Licencié en Droit, Négociant en vins. — Boulevard de l'Entrepôt, Bergerac.
- CONDUSSIER (Raoul), Colonel du 1^{er} Régiment de zouaves, à Casablanca.

- COOK (Francis), Négociant. — 54, avenue Maréchal-Foch, à Libourne.
- COOK (Lionnel), Ingénieur du Service Vicinal. — Issigeac (Dordogne).
- COQ (Robert), Receveur-Contrôleur-Principal de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre. — 88, rue Valette, à Bergerac.
- COUSTEILLE (Elie). — Boulevard Montaigne, à Bergerac.

D

- DAGASSAN (André), Clerc de notaire. — Villa « Les Glycines », à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- DAUVERGNE (Georges), Contrôleur des Contributions Directes en retraite. — 15, place du Coderc, Périgueux.
- DAVIDOU, Pâtissier - Confiseur. — 88, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- DÉJOUAS (René), Capitaine, Chevalier de la Légion d'honneur. — Chef de poste à Ouled-Djellal (Algérie).
- DELLUC, Pharmacien Colonel en retraite. — 31, boulevard de Vésone, Périgueux.
- DELPÉRIER (André), Négociant en vins. — Rue Lakanal à Bergerac.
- DELPLANQUE (Marcel). — Etablissements Milloux-Delplanque, 17, Faubourg Saint-Martin, Paris.
- DELTHEIL-CLUZEAU, Industriel. — Couze-Saint-Front (Dordogne).
- DENOIX, Négociant. — Cognac, près Bergerac.
- DENUÉL (Henri), Commerçant. — Fumel (Lot-et-Garonne).
- DESUSCLADE. — Restaurant de Paris, Allées de Tourny, à Bordeaux.
- DIVE (Jacques), Etudiant en Médecine. — Rue des Deux-Conils, Bergerac.
- DOMENGET DE MALAUGER (Marcel), Ingénieur agricole, Propriétaire, Président du *Syndicat des Vignerons de la Dordogne*. — La Fonrousse, par Monbazillac.
- DOUDET (Raymond), Licencié en Droit, Agent général de la *Séquanaise*. — 94, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

- DUBERNARD, Docteur en Médecine. — Clinique Torre, chez M. le Professeur Delguel, rue Lafaurie-Montbadon, à Bordeaux.
- DUMAS (Hermann), Ingénieur, Croix de guerre. — Place de la Madeleine, Bergerac.
- DUSSERT (André), Docteur en Médecine. — 20, rue Clairat, Bergerac.

E

- ESCAVILLE (Roger), Courtier en vins. — Le Fleix (Dordogne).
- ESCUREYX (Edmond), Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat. — Saint-Chély-d'Apcher (Lozère).
- ESCUPEYRAT, Représentant de commerce. — 40, rue d'Avignon, Vienne (Isère).
- EYMA (Albert), Propriétaire. — 36, rue du Marché, à Bergerac.
- EYMA (Jean), Docteur en Droit. — 36, rue du Marché, à Bergerac.
- EYMERIT, Notaire. — Le Bugue (Dordogne).
- EYRAUD (Jean), Médaille militaire, Croix de guerre, Ingénieur de la Compagnie Hydro-Electrique d'Auvergne. — 24, av. de la République, Clermont-Ferrand (P.-de-D.).
- EYRAUD (Pierre), Directeur de la *Caisse Régionale du Crédit Agricole*, Officier du Mérite Agricole, Médaille d'or de la Mutualité. — 30, rue Valette, Bergerac.
- EYRAUD (Roger), Intendant militaire, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre. — 4, rue Henri-Duchêne, Paris.

F

- FABRE (Albert), Agent général de la Compagnie *L'Union*, Adjoint au Maire, Officier d'Académie. — 7, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac.
- FARDET, Propriétaire. — Razac-de-Saussignac.
- FILHOULAUD (Guy), Attaché au *Comptoir National d'Escompte de Paris*. — 25, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.
- FOUCAUD (Maurice), Agent général de la Compagnie *Le Soleil*. — 16, rue Mounet-Sully, Bergerac.

- FOURCAUD (Edmond), Avocat au Barreau de Libourne.
— Castillon-sur-Dordogne (Gironde).
- FOURGASSIÉ (Henri), Chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre. — *Banque de l'Union Parisienne*, 7, rue
Villaret-Joyeuse, Paris (xvii^e).
- FRANC (Robert), Administrateur - Directeur des Etablisse-
ments Jifran, Officier de la Légion d'honneur, Croix de
guerre, Military Cross, Président de l'Aéro-Club du Sud-
Ouest. — 2, rue de Rivière, Bordeaux; 100, rue du
Port de Bercy, Paris.
- FRANC (Max), Gérant des Etablissements Jifran. — 2, rue
de Rivière, Bordeaux.
- FRAIGNEAU (Jean), Etudiant en Pharmacie. — Issigeac
(Dordogne).
- FRAIGNEAU (René), Officier d'Académie, Pharmacien,
Maire d'Issigeac (Dordogne).

G

- GAILLARD (Emile), Négociant. — Lalinde (Dordogne).
- GARDES (Jean), Croix de guerre, Inspecteur des Contribu-
tions Directes. — Rue Alfred-Laurent, Boulogne-sur-Mer
(Seine).
- GARRIGUE (Henri), Croix de guerre, Ingénieur des Arts
et Manufactures, Capitaine de réserve à l'Etat-Major
Général de l'Armée, Ingénieur de la division de Sainte-
Marie des Mines de Carmaux.
- GAST (André), Juge de paix honoraire. — 12, rue Valette,
à Bergerac.
- GAST (Pierre), Médecin-Lieutenant des Troupes Coloniales
— 12, rue Valette, Bergerac.
- GENESTE (Gabriel), Juge de paix. — 12, avenue Prési-
dent-Wilson, Bergerac.
- GÉRAUD (Albert), Propriétaire. — Le Faget, Monbazillac.
- GÉRAUD (Jean), Représentant des Automobiles Peugeot.
— 1, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- GÉRAUD (Raoul), Expert technique agréé par le Tribunal.
— 10, rue des Fontaines, Bergerac.

- GIRAUDEL-DESTORD, Agent d'assurances (*Providence et Phénix*). — 69, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- GODARD (Guy), Hôtelier. — 41, place Gambetta, à Bergerac.
- GODARD (Louis), Propriétaire. — 29, avenue du Président-Wilson, Bergerac.
- GONTIER (Roger), Agrégé des Lettres, Professeur au Lycée. — 31, avenue Bertrand-Barère, Tarbes (Htes-Pyrénées).
- GOULARD (Jacques), Propriétaire. — Lamothe-Pineuilh, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- GOUZOU (Emile), Négociant. — Mouleydier (Dordogne).
- GRÉGOIRE (Louis), Directeur des Services Vétérinaires du Département de la Dordogne, à Périgueux.
- GUY (René). — 208, rue de l'Eglise-St-Seurin, Bordeaux.
- GRUVEL (Charles), Docteur en Médecine. — Place des Prêcheurs, Aix (Bouches-du-Rhône).

H

- HAYTON (Enrique), Consul général honoraire. — 256, Calle Balcarce, Buenos-Ayres (République Argentine). — (Membre à vie de l'Association).
- HÉLIES (Guy), Instructeur E. M. P., 6^e Compagnie, à Autun (Saône-et-Loire).
- HERTZOG (Edouard), Notaire, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre. — 116, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

J

- JOLY (Maxime), Directeur de l'Agence de l'Ouest de la Compagnie Electro-Mécanique. — 1, rue Lafayette, à Nantes (Loire-Inférieure).
- JOLY (Paul), Pharmacien. — Eymet (Dordogne).
- JOUANEL (Pierre), Principal Clerc d'Avoué. — 7, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.

L

- LABROUE (Henri), Agrégé de l'Université, Docteur ès Lettres et Docteur en Droit, Avocat. — Monte-Christo, Bordeaux-Floirac.

- LACOMBE (Paul), Industriel. — Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
- LACOMBE (Pierre), Industriel. — Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
- LAFON (Edgard). Croix de guerre, Caissier au *Crédit Lyonnais*. — Rue du Séminaire, Bergerac.
- LAFORÊT (Louis), Croix de guerre, Propriétaire. — Le Villageot, Monbazillac.
- LALE (Pierre), Sous-Directeur de *La Nationale*. — 10, place d'Anvers, Paris (IX^e).
- LALE (René), Licencié en Droit. — 128, rue de la Bargirourette, Bergerac.
- LAVAUD (Pierre), Ingénieur des Travaux Publics. — 39, rue Valette, Bergerac.
- LEFEBVRE (Pierre), Libraire. — 28, rue du Marché, à Bergerac.
- LESCURE (Henri), Licencié ès Lettres, Receveur municipal. — 13, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.
- LESCURE (Jean), Croix de guerre, Professeur agrégé de la Faculté de Droit de Paris. — Place du Panthéon (V^e).
- LESPINASSE (Jean), Propriétaire. — Les Tilleuls de Gouyne, par Bergerac.
- LEYDIER (Jean), Officier d'Académie, Gradué en Droit. — 28, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- LEYMARIE (Albert), Chevalier de la Légion d'honneur, Pharmacien. — Le Buisson (Dordogne).
- LIONNET (Edmond), Ancien Sous-Directeur du *Crédit Commercial de France*, Officier d'Académie. — 18, Cours Victor-Hugo, à Bergerac.
- LIONNET (Pierre), Négociant. — Rue du 14-Juillet, à Bergerac.
- LOREC (P.), Etudiant en Médecine. — 52, cours Victor-Hugo, Bergerac.
- LUSIGNAN (Guy). — Place du Temple, Bergerac.
- LUSIGNAN (Henri), Licencié d'espagnol. Chargé de cours au Lycée d'Aurillac.

M

- MADAILLAN (Jean DE), Administrateur en chef de première classe de la Marine, en retraite, Officier de la Légion d'honneur. — La Rouquette, Monbazillac.
- MADAILLAN (Louis DE). — Domaine du Perroudier, par Monbazillac.
- MADAILLAN (Pierre DE), Propriétaire. — Le Perrou, par Gardonne (Dordogne).
- MARQUAY (Pierre), Industriel. — « Le Prat Barat », à Bergerac.
- MARY (Charles), Propriétaire, Croix de Guerre. — Clautre, par Bergerac.
- MAS (Jean), Docteur en Droit, Juge d'instruction au Tribunal Civil. — Bayonne.
- MATHIEU (André), Docteur en Médecine. — 8, rue Cyrano, Bergerac.
- MATIGNON (Jacques), Avocat. — 28, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac.
- MERMOD (Georges), Industriel. — 1 bis, cours Victor-Hugo, Bergerac.
- MESLON (DE), Propriétaire à Planques, commune de Monbazillac.
- MESNARDS (Guy DES), Externe des Hôpitaux de Paris. — 93, boulevard Murat, Paris (XVI^e).
- MESNARDS (Yves DES), Directeur des Etablissements Vance et C^{ie}, Concessionnaires de Citroën. — 18, avenue Foch, à Chelles (Seine-et-Marne).
- MESSERER (Roger), Croix de guerre, Professeur de musique, Facteur de pianos. — 3, rue Mounet-Sully, Bergerac.
- MILLARD (Henri), Avocat. — Rue du Caudeau, Bergerac.
- MIRABEL, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, Négociant. — Place du Marché-Couvert, Bergerac.
- MIRGAUDOU (Marius), Propriétaire. — Sainte - Sabine (Dordogne).
- MORIZE (Marcel), Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, Fondé de pouvoirs chez MM. Morgan et C^{ie}, banquiers. — 14, place Vendôme, Paris. — (Membre à vie de l'Association)

N

- NADAUD (Pierre), Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre. — 23, boulevard du Champ-de-Mars, Colmar (Haut-Rhin).
- NOUVEL (Ernest), Officier d'Académie, Chevalier de la Légion d'honneur, Docteur en Médecine, Maire de Vélignes (Dordogne).
- NOUVEL (Jacques), Docteur en Médecine. — Vélignes (Dordogne).

P

- PAMPOUILLE, Docteur en Médecine. — Saint-Avit-Sénieur (Dordogne).
- PARCELLIER (René), Ingénieur du Service Vicinal, Chevalier de la Légion d'honneur. — Ribérac.
- PARIER (Numa), Contrôleur-Principal des Contributions Indirectes. — Port-Sainte-Foy (Dordogne).
- PARIS (Pierre), Notaire. — Vélignes (Dordogne).
- PARIS (Georges). — Vélignes (Dordogne).
- PARIS (Henri), Etudiant en Droit. — Vélignes (Dordogne).
- PAULIAC (Fernand), Industriel. — 20, rue Georges-Rioux, à Bordeaux.
- PAULIAC (Jean-Jouis), Industriel. — 18, rue Paul-Broca, à Bordeaux.
- PENAUD (Jean), Etudiant en Droit. — 38, rue du Professeur-Pozzi, à Bergerac.
- PETIT (Georges), Docteur ès Sciences, Sous-Directeur de laboratoire au Museum National d'Histoire Naturelle, Croix de guerre, Officier de l'Instruction Publique, Chevalier de la Légion d'honneur. — 57, rue Cuvier, Paris (v°).
- PETIT (Paul), Professeur honoraire, Officier de l'Instruction Publique. — 40, rue du 14-Juillet, Bergerac.
- PIMOUGUET (Imbert), Propriétaire. — Conne-de-Labarde, par Bouniagues (Dordogne).
- PINQUET (Emile), Propriétaire de l'*Hôtel de la Dordogne*, à Bergerac.
- PINQUET (Noël), Industriel. — Couze (Dordogne).

- POMMIER (Georges), Pharmacien. — 12, rue Sainte-Catherine et Place du Marché, à Bergerac.
- PRADIER (Pierre), Assurances *La Cité*. — 6, rue Villeneuve, à Bergerac.
- PRAT-DUMAS (Edmond), Industriel. — Couze-Saint-Front (Dordogne).
- PRÉVOT (Evan), Garagiste, Conseiller général, Maire de Lalinde (Dordogne).

R

- ROGER (Robert), *Banque Générale de Guyenne*, Bergerac.
- ROLLAND (Jules), Avoué. — 15, rue Thiers, à Bergerac.
- ROOY (André), Huissier audiencier, Licencié en Droit. — Place d'Italie, 217, boulevard de la Gare, Paris.
- ROUDIER, Constructeur-Mécanicien. — Rue Saint-Martin, à Bergerac.
- ROUGIER (René), Docteur en Médecine. — Eymet (Dordogne).
- ROUJEAN (Raymond), Contrôleur des Tabacs. — Cajarc (Lot).
- ROUSSEAU (Pierre), Docteur en Médecine, Chirurgien. — 22, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.
- ROUSSEAU (René), Etudiant en Médecine, Externe des Hôpitaux de Bordeaux. — 22, boulevard Maine-de-Biran, à Bergerac.
- ROUSSEAU (Michel), Etudiant en Médecine. — 22, boulevard Maine-de-Biran, à Bergerac.

S

- SAIGNETTE (Raoul), Teinturier. — 86, rue Neuve-d'Argenson, à Bergerac.
- SARRAUTE (Georges), Surnuméraire de l'Enregistrement. — 7, rue Saint-Marc, à Bergerac.
- SARRAZAC (Maurice), Sous-Lieutenant au 42^e Régiment de M. M. — Chez ses parents, à Lamonzie-Saint-Martin.

- SEQUESTRE (Pierre), Croix de guerre, Industriel. — Chez MM. Lacombe père et fils, Villeneuve-sur-Lot (L.-et-G.).
- SIMOUNET (Gaston), Docteur en Médecine, Député, Maire de Bergerac, Officier de la Légion d'honneur. — 15, cours Victor-Hugo, Bergerac.
- SIMOUNET (Ludovic), Propriétaire. — 138, place de la République, à Bergerac.

T

- TAMARELLE (Jack), Attaché au *Comptoir d'Escompte*. — Rue Candillac, à Bergerac.
- TAMARELLE (Paul), Etudiant en Pharmacie. — Rue Mounet-Sully, à Bergerac.
- TRUFFIER (Pierre), Répétiteur au Lycée de Périgueux.

V

- VENENCIE (Jacques), Agent commercial de la Société des Oléonaphtes. — 18, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.
- VERGNIOL (André), Chevalier de la Légion d'honneur, Ingénieur agronome. — Les Lèves (Gironde).
- VEUNAC (Jean), Médecin-Lieutenant des Troupes Coloniales. — Chez Mme Veunac, rue Saint-Esprit, Bergerac.
- VICTORIEUX (Pierre), Négociant. — Eymet (Dordogne).
- VIEILFOND (Henri), Agent général de la *Union et Phénix Espagnol*. — Bergerac.
- VILLADARY (Gaston), Maître d'internat. — Collège de Fontainebleau.



NÉCROLOGIE

Le docteur QUETIN, décédé le 4 décembre 1933, à l'âge de 29 ans.

PAUL DES MESNARDS, Ingénieur chimiste I. C. P., décédé le 16 décembre 1933, à l'âge de 32 ans.

ERNEST VILLADARY, Percepteur en retraite, trésorier de l'Association, décédé le 25 septembre 1934, à l'âge de 67 ans.

Nous prions les familles, si cruellement éprouvées, de nos regrettés camarades, d'agréer l'hommage de notre unanime sympathie.

⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙

BERGERAC

IMP. GÉNÉRALE DU SUD-OUEST

Place des Deux-Conils

⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙⊙

